

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 27 mars 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds équilibré canadien Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com), ou visitez le site web désigné du Fonds [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com).

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, tous les nouveaux achats de parts de série A du Fonds sont effectués aux termes de l'option frais d'acquisition initiaux, et ces parts sont offertes à tous les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers admissibles (par exemple, les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers de plein exercice). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds ou communiquer avec votre courtier.

**Bref aperçu**

<b>Code du Fonds :</b>	PTL300/PTL305/PTL310	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Conseils en placements Portland Inc.
<b>Date de création du fonds :</b>	31 octobre 2012	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Conseils en placements Portland Inc.
<b>Valeur totale au 31 janvier 2025 :</b>	31 905 921 \$	<b>Placement minimal :</b>	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,54 %		

**Dans quoi le Fonds investit-il?**

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de participation canadiens. Le Fonds cherche à procurer un revenu et une croissance du capital, tout en atténuant la volatilité des actions, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, de certificats américains d'actions étrangères, de titres à revenu fixe, d'actions privilégiées, d'options et de fonds négociés en bourse. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers d'une manière compatible avec son objectif de placement.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 janvier 2025. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

**10 principaux placements (31 janvier 2025)**

1.	The Toronto-Dominion Bank	10,11 %
2.	South Bow Corp	10,05 %
3.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,00 %
4.	The Bank of Nova Scotia	8,53 %
5.	Kraft Heinz Co	7,52 %
6.	Cigna Group	6,43 %
7.	Empire Company Limited	6,16 %
8.	ATCO Ltd.	6,14 %
9.	Verizon Communications Inc.	6,01 %
10.	Magna International Inc.	5,92 %

Les 10 principaux titres forment 76,87 % du Fonds

<b>Total des placements</b>	<b>18</b>
-----------------------------	-----------

**Répartition des placements (31 janvier 2025)**

Secteur	
Finance	18,64 %
Soins de santé	15,13 %
Biens de consommation de base	13,68 %
Énergie	10,05 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,00 %
Fonds négociés en bourse	9,90 %
Services aux collectivités	6,14 %
Services de communication	6,01 %
Consommation discrétionnaire	5,92 %
Matériaux	3,82 %
Industrie	1,81 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,01 %
Contrats à terme en devises	-1,09 %
Répartition géographique	
Canada	60,63 %
États-Unis	28,66 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,00 %
Îles Caïmans	1,81 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,01 %
Contrats de change à terme	-1,09 %

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 27 mars 2025

**Quel est le degré de risque?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

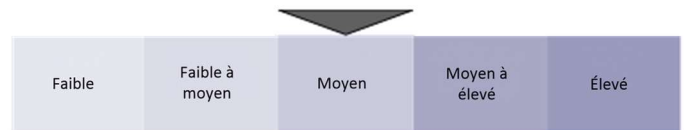
**Aucune garantie**

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

**Risque**

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



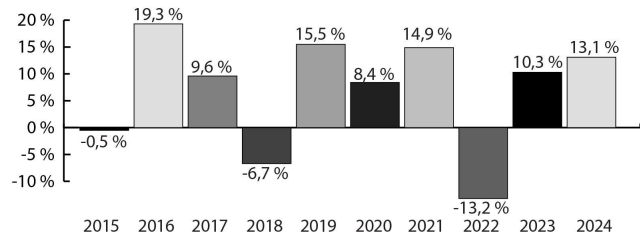
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

**Quel a été le rendement du Fonds?**

Cette rubrique présente le rendement des parts de série A du Fonds depuis 10 dernières années civiles, après déduction des frais du Fonds. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

**Rendements d'une année à l'autre**

Ce graphique indique le rendement des parts de série A pour des 10 dernières années civiles. La valeur du Fonds a baissé trois fois pendant des 10 dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



**Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas**

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série A du Fonds sur trois mois pendant des 10 dernières années au 31 janvier 2025. Les meilleurs et les pires rendements de trois mois pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
<b>Meilleur rendement</b>	21,2 %	2021/01/29	La valeur de votre placement augmenterait à 1 212 \$
<b>Pire rendement</b>	-18,7 %	2020/03/31	La valeur de votre placement baisserait à 813 \$


**Rendement moyen**

Le rendement annuel composé des parts de série A du Fonds a atteint 7,4 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 2 044 \$ au 31 janvier 2025.

**À qui ce Fonds est-il destiné?**

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et des valeurs à revenu fixe canadiennes;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.

**Un mot sur la fiscalité**

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur tout revenu que vous rapporte du Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les distribution ou tout produit d'un rachat.

Si vous détenez vos parts du Fonds en dehors d'un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 27 mars 2025

Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu aux fins de l'impôt, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat et inclure ces montants dans votre revenu aux fins de l'impôt.

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition initiaux**

Souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	0 % à 6 % du montant que vous achetez	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ achetée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous négociez avec votre société de courtage le taux de commission que vous paierez lors de l'achat de parts.</li> <li>Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi. La commission est versée à votre société de courtage.</li> </ul>

**2. Frais du Fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2024, les frais de la série étaient de 2,58 % de sa valeur. Cela correspond à 26 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,54 %
<b>Ratio des frais de transactions (RFT)</b> Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,04 %
<b>Frais du Fonds</b>	<b>2,58 %</b>

**Autres renseignements sur les commissions de suivi**

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et/ou aux conseils qui vous sont fournis par votre représentant et/ou une société de courtage admissible. Le gestionnaire paie les commissions de suivi à la société de courtage admissibles. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement.

Souscription	Montant des commissions de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	1,0 % de la valeur de votre placement	10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

**3. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 27 mars 2025

**Et si je change d'idée?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

**Renseignements supplémentaires**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

**Conseils en placements Portland Inc.**

1375 Kerns Road, Suite 100  
Burlington (Ontario) L7P 4V7  
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com)

Site web désigné : [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com)

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à [www.securities-administrators.ca](http://www.securities-administrators.ca).

Conseils en placements Portland est une marque déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque déposée de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

**Fonds équilibré canadien Portland – série F**

Conseils en placements Portland Inc.

au 27 mars 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds équilibré canadien Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242 ou transmettez-lui un courriel à [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com) ou visitez le site web désigné du Fonds [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com).

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, les parts de série F peuvent être achetées par des investisseurs (dont les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers exécutants) pour qui nous n'engageons pas de frais de placement, comme des commissions de suivi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds.

**Bref aperçu**

<b>Code du Fonds :</b>	PTL002	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Conseils en placements Portland Inc.
<b>Date de création du fonds :</b>	31 octobre 2012	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Conseils en placements Portland Inc.
<b>Valeur totale au 31 janvier 2025 :</b>	31 905 921 \$	<b>Placement minimal :</b>	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	1,41 %		

**Dans quoi le Fonds investit-il?**

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de participation canadiens. Le Fonds cherche à procurer un revenu et une croissance du capital, tout en atténuant la volatilité des actions, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, de certificats américains d'actions étrangères, de titres à revenu fixe, d'actions privilégiées, d'options et de fonds négociés en bourse. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers d'une manière compatible avec son objectif de placement.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 janvier 2025. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

**10 principaux placements (31 janvier 2025)**

1.	The Toronto-Dominion Bank	10,11 %
2.	South Bow Corp	10,05 %
3.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,00 %
4.	The Bank of Nova Scotia	8,53 %
5.	Kraft Heinz Co	7,52 %
6.	Cigna Group	6,43 %
7.	Empire Company Limited	6,16 %
8.	ATCO Ltd.	6,14 %
9.	Verizon Communications Inc.	6,01 %
10.	Magna International Inc.	5,92 %

Les 10 principaux titres forment 76,87 % du Fonds

<b>Total des placements</b>	<b>18</b>
-----------------------------	-----------

**Répartition des placements (31 janvier 2025)**

**Secteurs**

Finance	18,64 %
Soins de santé	15,13 %
Biens de consommation de base	13,68 %
Énergie	10,05 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,00 %
Fonds négociés en bourse	9,90 %
Services aux collectivités	6,14 %
Services de communication	6,01 %
Consommation discrétionnaire	5,92 %
Matériaux	3,82 %
Industrie	1,81 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,01 %
Contrats à terme en devises	-1,09 %

**Répartition géographique**

Canada	60,63 %
États-Unis	28,66 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,00 %
Îles Caïmans	1,81 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,01 %
Contrats de change à terme	-1,09 %

**Quel est le degré de risque?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel

**Risque**

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **moyenne**.

Fonds équilibré canadien Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

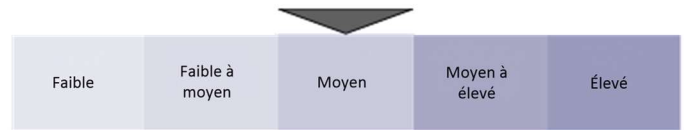
au 27 mars 2025

point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

**Aucune garantie**

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



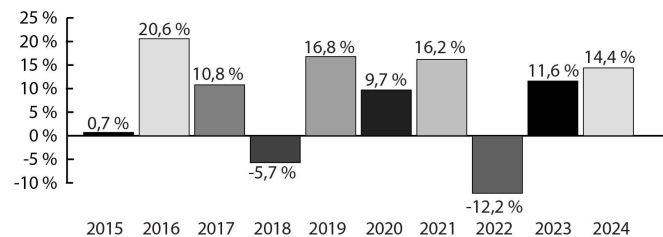
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

**Quel a été le rendement du Fonds?**

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds depuis 10 dernières années civiles, après déduction des frais du Fonds. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

**Rendements d'une année à l'autre**

Ce graphique indique le rendement des parts de série F pour des 10 dernières années civiles. La valeur du Fonds a baissé deux fois pendant des 10 dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



**Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas**

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série F du Fonds sur trois mois pendant des 10 dernières années au 31 janvier 2025. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
<b>Meilleur rendement</b>	21,5 %	2021/01/29	La valeur de votre placement augmenterait à 1 215 \$
<b>Pire rendement</b>	-18,5 %	2020/03/31	La valeur de votre placement baisserait à 815 \$


**Rendement moyen**

Le rendement annuel composé des parts de série F du Fonds a atteint 8,6 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série F du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 2 295 \$ au 31 janvier 2025.

**À qui ce Fonds est-il destiné?**

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et des valeurs à revenu fixe canadiennes;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.

**Un mot sur la fiscalité**

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur tout revenu que vous rapporte du Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les distributions ou tout produit d'un rachat.

Si vous détenez vos parts du Fonds en dehors d'un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu aux fins de le l'impôt, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat et inclure ces montants dans votre revenu aux fins de l'impôt.

**Fonds équilibré canadien Portland – série F**

Conseils en placements Portland Inc.

au 27 mars 2025

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre courtier, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier. Aucuns frais d'acquisition ne sont applicables à cette série du Fonds.

**2. Frais du Fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2024, les frais de la série étaient de 1,45 % de sa valeur. Cela correspond à 15 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	1,41 %
<b>Ratio des frais de transactions (RFT)</b> Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,04 %
<b>Frais du Fonds</b>	<b>1,45 %</b>

**Autres renseignements sur les commissions de suivi**

Aucune commission de suivi n'est applicable à cette série du Fonds.

**3. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négociée entre vous et la société de votre représentant et versée directement à la société de votre courtier. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles auprès de la société de leur courtier.

**Et si je change d'idée?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

**Renseignements supplémentaires**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

**Conseils en placements Portland Inc.**

1375 Kerns Road, Suite 100  
Burlington (Ontario) L7P 4V7  
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com)

Site web désigné : [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com)

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à [www.securities-administrators.ca](http://www.securities-administrators.ca).